

L'ACCREDITATION

UN GAGE DE QUALITÉ POUR

LES ÉCOLES PRIVÉES

Garante du sérieux académique, l'accréditation est pour les écoles privées l'objet de toutes les convoitises. Obtenir le fameux sésame est présenté comme synonyme de qualité et de crédibilité. Le point.

Pour les écoles privées, se faire accréditer par l'État est la preuve ultime de la valeur des diplômes octroyés. C'est aussi une manière de se différencier des centaines de concurrentes qui existent aujourd'hui, au Maroc. Amine Bensaid, président de l'université Mundiapolis, en témoigne en affirmant que l'excellence académique de l'établissement se fait à travers une double exigence de qualité: "L'accréditation natio-

nale et l'accréditation internationale de nos diplômes, grâce à nos partenaires internationaux. La qualité du modèle pédagogique a permis la réalisation de partenariats avec des entreprises nationales et internationales ainsi que la création de programmes en alternance". Le grand gagnant sera l'étudiant qui, par l'effet de ces accréditations, peut désormais bénéficier d'un cursus universitaire de qualité. Le président du groupe ISGA, Samir Amine Diouri, abonde dans ce sens: "L'étudiant est le

Intégrer la grande école de cinéma & de graphisme Bac+3, Bac+5

- Formation d'excellence
- Moins de 8 étudiants par classe en filière
- Intervenants professionnels internationaux
- Équipements technologiques de pointe
- Réseau professionnel sur les deux rives de la méditerranée

Possibilité de bourses



Dépôt des dossiers jusqu'au 30 juin

Inscriptions / renseignements
www.esavmarrakech.com
concours@esavmarrakech.com
00 212 5 24 29 90 00



ESAV Marrakech sur    

TV5MONDE

ifi



QUE DIT LA LOI ?

Pour chaque établissement, l'accréditation d'une ou plusieurs filières de formation est accordée par décision de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur. Cette décision est notifiée au propriétaire de l'établissement concerné dans les 15 jours qui suivent l'avis de la commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'accréditation d'une filière de formation est accordée pour une période égale au nombre d'années de formation nécessaires à la préparation du diplôme. L'accréditation peut être renouvelée selon les mêmes conditions et modalités que l'accréditation initiale. La liste des filières accréditées par établissement, leurs durées et la date d'expiration de chacune sont fixées annuellement par arrêté de l'autorité. Cette liste est publiée au Bulletin officiel. Si l'une des conditions sur la base de laquelle l'accréditation a été accordée n'est plus remplie, l'autorité exige des explications écrites au propriétaire de l'établissement concerné. ■

principal bénéficiaire de ce processus, car l'accréditation garantit la qualité de formation suivie par l'étudiant et lui donne donc l'assurance d'en avoir pour son investissement. C'est pourquoi nous constatons que les étudiants qui désirent s'inscrire dans une filière demandent au préalable si elle est accréditée". Les instituts d'enseignement supérieur ont très bien compris cela, car dès la promulgation du décret sur le sujet, en 2010, un grand nombre d'instituts ont postulé pour demander l'accréditation de leurs filières, l'ont obtenue et en demandent le renouvellement à chaque fois que cela est nécessaire.

EXIGENCES

Mais ce n'est pas à la portée de tout le monde. Car, pour se faire accréditer par l'État, un cahier des charges exigeant doit être respecté. "D'abord, au niveau pédagogique, les programmes d'enseignement doivent répondre à des critères portant sur leurs contenus, leurs structures et leurs cohérences", nous explique Khalid Benzakour, directeur général du groupe ISGA (École d'ingénieurs et de management marocaine). Et d'ajouter: "Ensuite, l'institut doit disposer des moyens humains et matériels suffisants. Et là-dessus, le cahier de charges est très précis dans ses exigences. Enfin, au niveau logistique, l'institut

doit disposer d'un local adéquat avec toutes les structures nécessaires à des études supérieures, comme une bibliothèque bien fournie en livres couvrant tous les domaines, des espaces d'étudiants, etc." Autrement dit, pour obtenir le précieux sésame, les établissements d'études supérieures doivent se plier à un certain nombre de règles très précises. "L'ISGA a adhéré au processus d'accréditation et effectué les efforts nécessaires pour s'adapter aux normes pédagogiques et répondre aux différents critères du cahier des charges fixé par le ministère de tutelle. Notre groupe ISGA a été évalué par des experts désignés par le ministère, avant que l'accréditation de toutes nos filières ne nous soit accordée par le CNACES (Conseil national de coordination de l'enseignement supérieur) pour toutes nos filières dans toutes les villes où nous avons un campus", argue Mohammed Diouri, fondateur du groupe. Il faut signaler à ce sujet qu'aujourd'hui, le processus d'accréditation concerne toutes les formations proposées en enseignement supérieur, qu'il soit public ou privé. Les deux sont soumis aux mêmes contraintes de qualité. Il faut souligner également que l'accréditation vient ensuite grandement faciliter l'insertion des lauréats sur le marché du travail. ■